



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2011

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil onze, le vingt-et-un mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme C. GAUTHIER – M. G. BEYLOT – Mme E. BANNIER.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. ALAPETITE - M. B. BAILLY par M. JM. GUILBOT - Mme C. EYMARD-ANDRY par M. P. RACINE - Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD.

Absents :

M. JM. GUILBOT a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE le compte de gestion 2010.
- APPROUVE le compte administratif 2010.
- APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2010.
- ADOPTE la tarification des activités mises en place dans le cadre du contrat éducatif local – année 2011.
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales.
- APPROUVE la demande de subvention au Conseil Général dans le cadre des « Aides départementales en faveur des aménagements cyclables hors agglomération » pour la réalisation d'une voie verte rue de Varennes.
- ADOPTE le principe de cession, d'une partie de la propriété communale cadastrée AH n°738 sise 1 rue Pablo Picasso, à la société LOGIRYS, dans le cadre de la réhabilitation du Foyer d'Accueil Médicalisé APF.
- APPROUVE la modification du règlement de la braderie "lutte anti-gaspillage".
- ADOPTE la modification des droits de place pour la braderie "lutte anti-gaspillage".
- APPROUVE la remise des récompenses pour le Battle de danse « 380 Prime ».
- APPROUVE le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) élaboré par les préfetures de Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-de-Marne.
- APPROUVE la convention entre la commune de Combs-la-Ville et l'association des compagnons d'Irminon relative à la mise à disposition à titre gracieux de locaux municipaux et de terrains au lieudit le Parc Chaussy.

Guy GEOFFROY
Député Maire